



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

**MUNICIPALITÉ DE PAPINEAUVILLE
MRC DE PAPINEAU
PROVINCE DE QUÉBEC**

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL 24 SEPTEMBRE 2019

Séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Papineauville,
tenue le 24 septembre 2019 au 188, rue Jeanne-d'Arc à 16h30.

Ordre du jour :

- 1. Administration**
 - 1.1 Ouverture de la séance
 - 1.2 Appel nominal
 - 1.3 Constatation de l'avis de convocation
 - 1.4 Adoption de l'ordre du jour
 - 1.5 Règlement hors cour : dossier 550-17-008928-168
 - 1.6 Question du public

- 2. Levée de la séance**
 - 2.1 Levée de la séance extraordinaire.

1.1

APPEL NOMINAL

À cette séance du Conseil, les élus suivants étaient présents :

Monsieur le maire Christian Beauchamp
Monsieur le conseiller Paul Gagnon, siège no 2
Monsieur le conseiller Daniel Malo, siège no 3
Monsieur le conseiller Alain Clément, siège no 4
Monsieur le conseiller Laurent Clément, siège no 5
Monsieur le conseiller Jean-Yves Carrière siège no 6

Absence motivée : Monsieur le conseiller Michel Leblanc, siège no 1

La directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Martine Joanisse était aussi présente.

Le Conseil formait quorum et siégeait sous la présidence du Maire, Monsieur Christian Beauchamp.

1.2

2019-09-476 OUVERTURE DE SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Monsieur le Maire, Christian Beauchamp constate qu'il y a quorum et déclare l'ouverture de la séance à 16h30, aucune personne n'est présente dans la salle.

1.3

2019-09-477 CONSTATATION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Madame Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière confirme qu'un avis de convocation a été signifié à tous les membres du conseil et ce en conformité avec le code municipal du Québec. Tous les élus confirment avoir reçu convocation à ladite réunion.

1.4

2019-09-478 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé.

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.



No de résolution
ou annotation.

1.5

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Papineauville

2019-09-479 ENTENTE HORS-COUR : DOSSIER 550-17-008928-168

ATTENDU que la municipalité de Papineauville et d'autres parties sont poursuivies devant la Cour Supérieure dans le dossier portant le numéro 550-17-008928-168;

ATTENDU qu'une entente hors cour est intervenue, laquelle met fin au litige;

ATTENDU que l'assureur de la municipalité de Papineauville a pris fait et cause pour la municipalité dans ce dossier;

ATTENDU que la municipalité n'aura pas à déboursier de sommes dans cette entente, le tout étant assumé par son assureur;

Il est proposé par Monsieur le conseiller Laurent Clément

Que ce Conseil approuve l'entente intervenue entre les parties dans le dossier 550-17-008928-168.

Que le maire soit par les présentes autorisé à signer ladite transaction pour et au nom de la municipalité de Papineauville

M. Christian Beauchamp, Maire, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

QUESTION DU PUBLIC

2.1

2019-09-480 LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Il est proposé par Monsieur le conseiller Alain Clément

Que cette séance extraordinaire soit levée à 16h45.

M. Christian Beauchamp, Maire demande si l'adoption de cette résolution est unanime.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RAPPORT DES ENGAGEMENTS DE CRÉDITS

Je soussignée, Martine Joanisse, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Papineauville, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses projetées par le conseil municipal dans ce présent procès-verbal.

Et j'ai signé ce 24 septembre 2019.

Martine Joanisse
Directrice générale et secrétaire-trésorière

SIGNATURE DES RÉSOLUTIONS PAR LE MAIRE

« Je soussigné, Christian Beauchamp, maire de la Municipalité de Papineauville atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

Et j'ai signé ce 24 septembre 2019.

Christian Beauchamp
Maire